Votez pour le programme de la NILLE PES au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département des Hauts-de-Seine. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Conforter la place et les moyens de la commune

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battrons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

LALISTE HAUTS-DE-SEINE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Annabelle HUET
Juriste
32 ans
Montrouge
Conseillère municipale



Nicolas HUYGHE Ingénieur en informatique 53 ans Nanterre



3. Léa DRUET
Chargée de mission en santé publique
29 ans
Clichy



4. Laurent KANDEL
Chargé de mission dans la fonction
publique, 57 ans
Bagneux, Adjoint au maire



5. Yeelen RAVIERJounaliste de sport, 27 ans
Asnières-sur-Seine, Conseillère
municipale



6. Noreddine IZNASNITravailleur social, 61 ans
Nanterre



7. Brigitte GROLEASEnseignante en informatique, 63 ans Sèvres



8. Michaël LEBEAU Développeur informatique, 27 ans Issy-les-Moulineaux



9. Brigitte GUINAIS
Retraitée de l'Éducation nationale, 65 ans
Clamart



Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entrainé un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

Dans les Hauts-de-Seine, nous défendrons

- La refonte de la police et le rétablissement de la police de proximité. Le meurtre du jeune Nahel souligne une nouvelle fois l'urgence et la nécessité de cette mesure.
- L'augmentation de moyens pour la justice, notamment pour la juridiction de Nanterre, trop longtemps délaissée et qui souffre de longs délais d'instruction : 10 ans pour les affaires de corruption, 4 ans pour les prud'hommes, les divorces et les violences conjugales.
- La réouverture de l'Hôpital Beaujon à Clichy, indispensable pour la santé des habitants et des habitantes de notre département.
- La hausse du seuil minimal de logements sociaux par commune (loi SRU) à 30 % et l'augmentation des sanctions contre les communes hors-la-loi. L'encadrement des loyers et la rénovation des logements publics et privés, notamment pour lutter contre les passoires thermiques, doit être une priorité.

